ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 122450

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les propositions de la CGPME dans son document intitulé « cap France PME ». Les représentants des PME souhaitent que les salariés des PME soient mieux épaulés et proposent « de mettre en place une prime de 1 200 € versée à l'issue de la période d'essai d'un salarié ayant repris un emploi qui a fait l'objet d'une offre régulièrement déposée à Pôle emploi depuis plus d'un an ». Il souhaite donc qu'il lui indique les moyens qu'il entend mettre en oeuvre pour appliquer cette proposition.

Données clés

Auteur : M. Patrick Lebreton
Circonscription : Réunion (4e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 122450
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Économie, finances et industrie
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12158
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)